



Guide des bonnes pratiques et aménagements pour la conservation des oiseaux champêtre en milieu agricole

L'île Bouchard, située dans la municipalité de Saint-Sulpice, est un territoire à forte valeur écologique. En effet, de nombreuses espèces fauniques y sont établies. L'île abrite une importante héronnière, des



canards branchus ainsi que d'autres canards barboteurs, des oiseaux de proies ainsi qu'une variété d'espèces d'oiseaux champêtres. De plus, quelque unes de ses terres situées vers la pointe Est ont été acquises à des fins de conservation par Conservation de la Nature Canada. Toutefois, 70 % de la superficie de l'île est à vocation agricoles, dont la majorité est dédiée à la culture du maïs et du soya. L'exploitation vinicole y est également pratiquée. Les grandes cultures sont souvent accompagnées de pratiques pouvant être néfastes pour l'avifaune.

Ce guide vise à fournir des conseils permettant d'adapter certaines pratiques afin de favoriser la conservation des oiseaux champêtres.

PROBLÉMATIQUE

La modernisation de l'agriculture entraîne des impacts importants sur les populations d'oiseaux champêtres associées à ce milieu. Actuellement, ces espèces présentent les déclinés les plus importants et les plus consistants de tous les groupes d'oiseaux. En effet, plus de 60 % des espèces d'oiseaux champêtres montrent un déclin significatif. Au Québec, ces déclinés se sont accentués dans les 20 dernières années.

Les facteurs contribuant au déclin des oiseaux champêtres :

- Homogénéisation du territoire par l'uniformisation des cultures
- Modification, détérioration et perte d'habitat pour l'alimentation et la reproduction des oiseaux
- Modification des pratiques agricoles :
 - Cultivars adaptés
 - Mécanisation
 - Date et fréquence travaux au champ
 - Intrants chimiques

Le déclin des populations d'oiseaux associées au milieu agricole est l'un des principaux enjeux de conservation des oiseaux en Amérique du Nord. Il est donc important de mettre en place des initiatives visant à modifier certaines pratiques agricoles afin de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité aviaire.

CULTURES ANNUELLES

Les cultures annuelles, telles le maïs et le soya, doivent être semées à chaque année sur du sol à nu. La richesse de ces cultures est moindre pour la faune aviaire, fournissant un habitat homogène. Toutefois, quelques espèces y sont adaptées. En période de nidification, elles nichent directement au sol (ex. Pluvier kildir). D'autres, utilisent ce milieu pour s'alimenter durant l'hiver.

En contrepartie, ces cultures nécessitent des passages fréquents de la machinerie pour réalités différentes interventions au champ dont le labour, les semis, l'épandage, etc. Les impacts pour la faune y sont nombreux dont le dérangement ou destruction de nids, la réduction du couvert végétal menant à une augmentation du risque de prédation et une réduction des matériaux disponible pour la fabrication du nid ainsi que l'intoxication des oiseaux via l'ingestion de proies contaminées ou granules/semences enrobées. En effet, la période d'épandage de pesticides s'étale généralement de mai à juin, ce qui coïncide avec la période de nidification de plusieurs espèces.

LISTE DES OISEAUX CHAMPÊTRE PRÉSENTS À L'ÎLE BOUCHARD ET MENACES



Hirondelle bicolor

Hirondelle rustique

Pluvier Kildir

Tyran tritri

Vacher à tête brune

Se nourrit d'

Insectes aériens

Insectes aériens

Insectes et
invertébrés

Insectes

Insectes et graines

Nidification

Trous arbres déjà
présents

Constructions
anthropique
(grande)

Au sol

Arbre

Parasite nids d'autres
espèces

Source : Inventaire fourni par Conservation de la Nature Canada et Québec oiseaux.

Tableau 1. Liste des menaces touchant les espèces d'oiseaux champêtres présentes à l'île Bouchard.

ESPÈCES	MENACES				
	Destruction de nids	Dérangement durant la nidification	Diminution matériel pour la construction du nid	Intoxication	Perte et dégradation de site d'alimentation et de nidification
Hirondelle bicolor		X		X	X
Hirondelle rustique	X		X	X	X
Pluvier kildir	X	X		X	X
Tyran tritri				X	X
Vacher à tête brune				X	X

*Adaptation du tableau 4 de la Stratégie de protection des oiseaux champêtres en région dominée par une agriculture intensive – Partie 1, Regroupement Québec oiseaux (2014).

PRATIQUES FAVORISANT L'AVIFAUNE EN CULTURES ANNUELLES

Tableau 2. Recommandation lors de l'usage de pesticides pour les cultures annuelles.

Faire un usage raisonné de pesticides en réduisant l'usage de pesticides ou en utilisant des méthodes plus naturelles dont la **lutte intégrée**: attiré ennemis naturel du ravageur (oiseaux, parasitoïdes et autres espèces fauniques)

Objectif faunique	Conseils	Motivations
<p>Limiter l'empoisonnement des oiseaux exposés.</p> <p>Éviter de rendre le milieu improductif aux oiseaux par la perte de végétation (nourriture, refuge) et la diminution d'insectes (nourriture).</p>	<p>Application seulement lorsque nécessaire (ravageurs détectés lors de dépistages).</p> <p>Éviter ou diminuer l'usage durant la période de nidification (mai - juillet).</p> <p>Conserver une bande de 20 mètres sans pesticides (zone utilisée par les oiseaux).</p> <p>Éviter les semences enrobées (néonicotinoïdes).</p>	<p>Diminution des coûts.</p> <p>Milieu plus sécuritaire pour la santé humaine et pour les oiseaux.</p>

Tableau 3. Recommandation pour le travail réduit du sol en cultures annuelles.

Préconiser un travail réduit du sol afin de réduire toute activité de brassage du sol (labourage, sarclage, hersage) et **le semis direct** des nouvelles cultures sur les résidus de l'année précédente.

Objectif faunique	Conseils	Motivations
<p>Réduire les perturbations ou la destruction de nids par le passage de la machinerie.</p> <p>Augmente couverte de protection contre les prédateurs et la disponibilité de matériaux pour les nids.</p>	<p>Labourer les champs (si possible) avant la fin avril et après les récoltes automnales pour éviter la période de nidification des oiseaux.</p> <p>Utiliser une barre d'effarouchement à l'avant de la machinerie lors de la période de nidification des oiseaux.</p> <p>Être accompagné d'un agronome-conseiller lors de la mise en place de cette pratique.</p>	<p>Mortalité des oiseaux moins élevée</p> <p>Pratiques de plus en plus adoptée et reconnue pour ses avantages agronomiques, économiques et environnementaux.</p>

Tableau 4. Recommandation pour attirer les oiseaux de proies.

Mettre en place des structures (nichoirs, perchoirs, plates-formes de nidification) **afin d'attirer les oiseaux de proies**; ennemis naturels d'espèces ravageurs des cultures (rongeur, insectes, oiseaux).

Objectif faunique	Conseils	Motivations
<p>Contrôle la présence d'espèces nuisibles.</p> <p>Offre aux oiseaux de proies des habitats de qualité.</p> <p>Favorise la lutte intégrée.</p>	<p>Maintenir les chicots (site de guets et de repos).</p> <p>Planter des perchoirs de 7-9 mètres et des piquets de cèdres aux 200-300 mètres.</p> <p>Installer une plateforme de nidification.</p>	<p>Application simple, facile et peu exigeante.</p> <p>Lutte contre les espèces nuisibles aux cultures</p>

Tableau 5. Recommandation pour conserver ou créer de l'habitat pour les oiseaux.

Conserver les végétaux déjà en place et planter des arbres isolés et des bosquets afin d'offrir des habitats aux oiseaux; aménager et améliorer les bandes riveraines		
Objectif faunique	Conseils	Motivations
<p>Offrir des habitats diversifiés aux oiseaux pour le repos, la nidification et l'alimentation.</p> <p>Attirer les insectivores aériens et les oiseaux de proie en tant qu'ennemis naturels des ravageurs de cultures.</p> <p>Favoriser la connectivité entre les différents habitats avoisinants.</p>	<p>Entretien minimal de ces habitats en dehors de la période de reproduction des oiseaux.</p> <p>Intégrer, si possible, les trois strates de végétation (herbacées, arbustes et arbres) afin d'attirer une plus grande diversité faunique.</p>	<p>Application simple, facile et peu exigeante;</p> <p>Attrait d'ennemis naturels d'espèces nuisibles aux cultures;</p> <p>Augmentation des rendements des cultures adjacentes</p> <p>Contrôle de l'érosion</p>

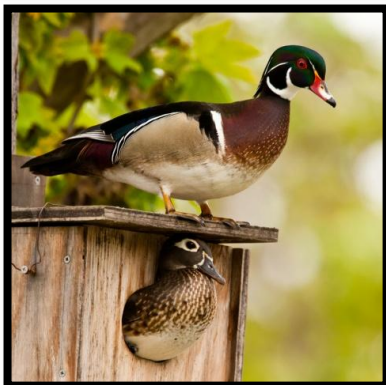
Il est essentiel de conserver les nids d'Hirondelle rustique. En effet, la loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs interdit de déranger, de détruire ou de prendre le nid ou les oeufs d'un oiseau migrateur comme l'Hirondelle rustique. Cette hirondelle a été désignée menacée en 2011 par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada). En tolérant sa présence et la construction de son nid, vous participez à la conservation de cette espèce et en retour, bénéficiez d'une espèce reconnue pour consommer une grande quantité d'insectes piqueurs ou ravageurs des cultures.

NICHOIRS



Des nichoirs d'hirondelles bicolores et de canards branchus ont été installés sur vos propriétés. Ceux-ci permettent d'assurer la disponibilité de sites de nidification pour ces deux espèces.

Il est nécessaire de procéder annuellement au suivi des nichoirs, à la fin de l'automne ou tôt au printemps (avant la période de nidification), afin de valider leur utilisation et d'effectuer un léger entretien, soit des réparations aux nichoirs, le retrait des nids de l'an dernier et l'ajout de nouveaux matériaux de nidification (coupeaux de bois).



**Merci de participer à la conservation
des oiseaux en milieu agricole!**